

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 43

Artikel: Nos vendanges
Autor: L.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» pont de Boiron, où on lit encore cette inscription
 » astueuse : *Pontes vias que vetustate collopsas olim*
 » *Roma nunc Berna restituit* (Les ponts et les
 » chaussées délabrées de vieillesse ont été restaurés
 » autrefois par Rome, maintenant par Berne). »

Après le discours de M. Monnard, la discussion en premier débat fut fermée. A la votation par appel nominal, 52 députés votèrent pour et 52 contre ; le président, M. Pidou, fit alors pencher la balance en faveur du projet.

Au second débat, la discussion fut encore très vive et dura sept heures. Le projet fut adopté par 63 voix contre 46.

Le Grand-Pont fut commencé en 1839. L'ingénieur Pichard y voua toute son immense activité et tous ses talents ; mais il n'eut pas la joie d'assister à l'achèvement de son œuvre. Usé par l'excès du travail, il mourut le 25 juillet 1841, à l'âge de cinquante ans. La veille du jour où il devait succomber, il travaillait encore lorsque, bravant de cruelles souffrances, il expirait, pour ainsi dire, la plume à la main.

Le pont fut achevé par son successeur, M. Fraisse, en 1844. Dans un des piliers des arches inférieures a été placée une cassette renfermant divers objets de l'industrie et des arts de l'époque, des monnaies de tous les cantons, et une plaque de cuivre portant une inscription, gravée par M. Jean Siber, à Lausanne.

Le pont Pichard fut ouvert à la circulation le dimanche 6 octobre 1844, au matin. Un concours considérable de citoyens s'y étaient transportés comme pour fêter l'inauguration de ce beau monument. La diligence de Neuchâtel, qui y passa la première, était toute pavoisée ; de nombreux équipages y ont ensuite circulé, et presque toute la journée les promeneurs y ont afflué. Cet élan spontané de toute une population valait certes mieux qu'une fête préparée.

Nos vendanges.

Nous venons de passer une rude quinzaine. Le canton de Vaud a fait ses vendanges et de belles vendanges, si l'on en juge au moins par l'air content des vigneron.

Belles vendanges, si l'on prend pour critère le sens dessus dessous joyeux qu'offraient les localités vinicoles.

En effet, ce n'est pas mince affaire que de cueillir, pressurer et encaver une forte récolte. Aussi, tout le monde s'en mêle et la vie publique est arrêtée.

Tous les corps constitués prennent des vacances. Depuis le Conseil d'Etat qui s'égrène dans les vignobles de la Côte et de Lavaux, jusqu'au plus infime municipal, chacun surveille amoureuxment la cueillette des raisins dorés, qui, une fois la fermentation opérée, deviendront la « fine goutte » si chère aux Vaudois.

L'Académie a suspendu ses cours, les écoles sont

fermées, professeurs et élèves se laissent aller au charme de manger des raisins au cep.

Seules les Chambres fédérales, qui président aux destinées de la patrie, se sont mises laborieusement à l'œuvre en plein octobre, sans s'inquiéter combien nos vignerons feraient de chars de vin par pose.

Pourtant nos députés savent mieux que personne

Que le vin de Lavaux, de Chexbres ou de Montreux
 A pour les connaisseurs certain goût qui rappelle,
 Au lieu que de Zurich la piquette annuelle
 Vous donne, au déguster, un frisson dans les reins
 Et fait mal aux cheveux même des Tigurins (*).

Aussi, nos chers confédérés allemands, pour ne pas être réduits à boire leur « piquette annuelle, » ont envoyé chez nous de nombreux pourvoyeurs actifs, intelligents et pratiques.

Précédés d'une cargaison de futailles vides, ces messieurs arrivent la bourse bien garnie, achètent le moût sous le pressoir, le chargent sur wagon et surveillent eux-mêmes toutes les opérations que nécessite son expédition.

Dans les années d'abondance comme 1874, ce métier d'expéditeur n'est certes pas une sinécure. Pour s'en faire une idée, il faut être un jour dans une de nos principales gares du vignoble. Des centaines de chars se croisent, arrivent, stationnent et attendent leur tour de déchargement ; les employés des gares sont sur les dents, ne sachant à qui répondre ; les commandements, les appels se croisent dans tous les sens, les machines sifflent en lançant aux airs leur panache de fumée, et chaque fois qu'un train part chargé d'innombrables fustes, il est salué par des soupirs de soulagement.

Les courtiers, qui jouent un si grand rôle dans les marchés entre les propriétaires et les acheteurs, sont littéralement hors d'haleine. Ce qu'ils ont d'ordres à donner, d'expéditions à soigner, de dépêches à lancer, d'affaires à discuter, est vraiment inimaginable. Mais ce sont gens adroits, faits au feu et qu'il n'est pas facile de désarçonner.

La Suisse-Occidentale, mieux pourvue de matériel qu'en 1871, a rendu, nous croyons, de réels services au commerce de vins, en transportant dans un temps relativement court une énorme quantité de marchandises. Il y a pourtant encore des gens qui se plaignent du chemin de fer, mais, hélas ! il y en aura toujours.

Quant à nous qui avons des pierres à transporter qui chôment en attendant le matériel, nous comprenons qu'il y a des situations exceptionnelles contre lesquelles les meilleurs administrateurs ne sauraient lutter.

Malgré quelques petits contre-temps, nous espérons que le produit de la récolte de 1874, grâce aux ventes actives et rémunératrices qui se font tous les jours, comblera le déficit des deux dernières années.

Ce serait une bonne chose pour les vignerons et une source de prospérité pour le pays.

Thermes de Lessus, octobre 1874.

L. C.

(*) E. Rambert.